



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Amin Maalouf : un écrivain médiateur ? Ethos discursif et argumentation dans *Les Identités meurtrières*

Mélanie Buchart

Université de Helsinki, Finlande
melanie.buchart@helsinki.fi

Reçu le 12-01-2020 / Évalué le 16-02-2020 / Accepté le 08-03-2020

Résumé

Cet article a pour but d'observer l'articulation entre ethos discursif et argumentation dans l'ouvrage *Les Identités meurtrières* (Maalouf, 1998), que nous considérons ici comme un texte argumentatif. Avec patience et didactique, l'auteur expose la complexité et la pluralité de sa conception de l'identité, en se posant à la fois comme sujet de l'énonciation et de l'énoncé. Ainsi, à travers l'ethos dit, l'ethos montré, et même l'ethos préalable (sur lequel il n'a *a priori* que peu d'impact mais qu'il peut ensuite retravailler), nous verrons dans quelle mesure Maalouf met la présentation de soi au service de son argumentation afin d'entraîner l'adhésion du lecteur à son propos.

Mots-clés : ethos discursif, argumentation, discours, Amin Maalouf, identité

Amin Maalouf: a mediator writer? Discursive ethos and argumentation in *Les Identités meurtrières*

Abstract

The aim of this article is to observe how discursive ethos and argumentation are interdependent in *Les Identités meurtrières* (Maalouf, 1998), regarded here as an argumentative essay. With patience and pedagogy, the author exposes his complex and plural conception of identity by acting simultaneously as the originator of the speech act and the subject of his writing. The article will thus show to what extent Maalouf's use of self-introduction through uttered, displayed, and preliminary ethos - although the latter cannot be influenced initially, it can be reworked - serves his argumentation in an effort to convince the reader.

Keywords : discursive ethos, argumentation, discourse, Amin Maalouf, identity

Introduction

Dans cette recherche, nous traiterons du lien entre l'ethos discursif et l'argumentation dans une œuvre d'Amin Maalouf, *Les Identités meurtrières*, publiée en 1998. Dans cet ouvrage, l'auteur porte un discours argumenté sur le concept d'identité

tout en dévoilant la sienne. Nous allons donc nous intéresser à ce jeu de va-et-vient entre présentation de soi et exposé des arguments afin d'étudier comment l'éthos du locuteur sert et renforce son argumentation. *Les Identités meurtrières* appartient au genre de l'essai, entre plaidoyer argumentatif et témoignage. La présentation de soi s'y fonde non seulement sur un ethos discursif explicite et revendiqué mais aussi sur des passages à l'effacement énonciatif apparent, par exemple quand l'essayiste n'utilise plus le discours embrayé où se manifeste le pronom personnel « je », mais expose des expériences à la troisième personne. Or, dans ces passages, la subjectivité est bien présente : elle continue d'étoffer la présentation de soi de façon plus subtile, par le recours à d'autres marques discursives de la subjectivité, notamment les adjectifs évaluatifs, axiologiques ou non (Kerbrat-Orecchioni, 2009 [1999]).

Cet ouvrage présente un « je » à la fois sujet de l'énonciation et de l'énoncé, autrement dit une articulation intéressante, pour reprendre la dichotomie de Maingueneau (1993 : 137), entre l'éthos montré (le locuteur ne parle pas directement de lui-même mais se dévoile malgré tout dans les modalités de sa parole) et l'éthos dit (le locuteur est le thème de son propre discours). Cette dichotomie constante renforce le positionnement de l'auteur-énonciateur comme garant du dire : « L'univers de sens qui délivre le discours s'impose par l'éthos comme par "les idées" qu'il transmet ; en fait, ces idées se présentent à travers une *manière de dire* qui renvoie à une *manière d'être* [...] La qualité de l'éthos renvoie en effet à la figure de ce "garant" qui à travers sa parole se donne une identité à la mesure du monde qu'il est censé faire surgir dans son énoncé » (Maingueneau, 2002 [1998] : 81).

Dans une première partie, nous dévoilerons l'éthos préalable de Maalouf, soutien de son argumentation malgré lui. Ensuite, nous expliquerons de quelle façon l'éthos dit et l'éthos montré servent le discours déontique de Maalouf et montrent bien la capacité d'influence de l'image projetée sur la réception de son œuvre. Nous terminerons par l'exposé des techniques discursives employées par l'auteur (*nous* inclusif, métadiscours, effacement énonciatif) qui concourent à la réussite de la didactisation de son propos.

1. L'éthos préalable : légitimité et crédibilité d'un écrivain humaniste

Dans cette étude, nous nous basons sur la définition « discursive » de l'éthos donnée par Amossy (2010 : 25) : « L'éthos est l'image que l'orateur construit de lui-même dans son discours afin de se rendre crédible ». Avant d'analyser l'éthos discursif dans son ensemble, autrement dit « la présentation de soi » (au sens où l'entend Amossy), nous allons tout d'abord exposer l'éthos préalable de l'auteur ainsi que le type de discours proposé dans *Les Identités meurtrières*.

1.1. La conscience de l'image de soi

Dans cet essai, il s'agit de communication différée puisque l'image de soi est transposée à l'écrit, et d'un discours monogéré dans la mesure où le locuteur n'est pas interrompu par l'auditoire. La réception de l'image de soi étant différée, le locuteur ne peut effectuer les réajustements ou corrections de l'ethos spécifiques aux situations d'interaction. Toutefois, le locuteur, d'autant plus dans le cadre d'un essai argumentatif, prête à son allocutaire un certain raisonnement, un défaut ou un manque d'informations qu'il conviendra de pallier ; en somme, il vise à l'éclairer de sa pensée. Comme le souligne Amossy (id. : 128), « l'auditoire, lorsqu'il n'est ni désigné ni décrit, peut toujours être induit des valeurs, des croyances, des opinions que le texte lui attribue ». Et inversement, selon l'image que l'émetteur se fait du récepteur, en l'occurrence ici de son lecteur, il va modeler l'image de soi qu'il projette afin de mieux imposer ses façons de voir et ses arguments. L'image de soi se construit à la fois à travers des éléments verbaux et non verbaux, pas nécessairement émis par l'auteur ni de façon intentionnelle.

L'ethos préalable de l'auteur repose sur l'image accolée au locuteur au moment de sa prise de parole, les traits qui lui sont assignés *a priori* et sur lesquels celui-ci va pouvoir s'appuyer pour modeler, adapter son discours en vue d'une efficacité verbale maximale, ce qu'Amossy (2010 : 89) nomme le « retravail de l'ethos préalable ». Quelle est la crédibilité du locuteur ? Est-il digne de foi ? Quelle est sa légitimité préalable ou en quoi est-il autorisé à parler de ce sujet ?

L'auteur de cet essai, Amin Maalouf, est un écrivain franco-libanais de 71 ans, élu à l'Académie française en 2011, au fauteuil de Claude Lévi-Strauss. Ces quelques éléments biographiques constituent déjà une partie de l'ethos préalable : Maalouf a l'image d'un intellectuel reconnu par ses pairs, d'expression française, dont la qualité de la langue est reconnue par l'institution de référence en la matière. De plus, ses origines libanaises renforcent auprès du lecteur sa légitimité à parler de la notion complexe d'identité.

1.2. Statut générique et paratexte

Dans l'objet livre, le paratexte donne également à voir cet ethos préalable. Genette (1987 : 8) définit le paratexte comme « une zone non seulement de transition, mais de *transaction* : lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public au service [...] d'un meilleur accueil du texte et d'une lecture plus pertinente ». Le paratexte (id : 11) est constitué de l'épitéxte, c'est-à-dire des messages médiatiques ou privés situés à l'extérieur du livre, et du périexxte, situé autour du texte dans l'espace du même volume. Intéressons-nous par exemple à une composante périexxte essentielle, la quatrième de couverture :

Amin Maalouf

Les Identités meurtrières

Que signifie le besoin d'appartenance collective, qu'elle soit culturelle, religieuse ou nationale ? Pourquoi ce désir, en soi légitime conduit-il si souvent à la peur de l'autre et à sa négation ? Nos sociétés sont-elles condamnées à la violence sous prétexte que tous les êtres n'ont pas la même langue, la même foi ou la même couleur ?

Né au confluent de plusieurs traditions, le romancier du *Rocher de Tanios* (Prix Goncourt 1993) puise dans son expérience personnelle, aussi bien que dans l'histoire, l'actualité ou la philosophie pour interroger cette notion cruciale d'identité. Il montre comment, loin d'être donnée une fois pour toutes, l'identité est une construction qui peut varier. Il en dénonce les illusions, les pièges, les instrumentalisation. Il nous invite à un humanisme ouvert qui refuse à la fois l'uniformisation planétaire et le repli sur la « tribu ».

D'une voix pudique, sereine, Amin Maalouf énonce tout simplement des enjeux de civilisation pour le troisième millénaire.

Henri Tincq. *Le Monde*.

Un livre passionnant à l'heure où une conception hégémonique, marchande, de la mondialisation allume les mèches sous des barils de poudre.

Jacques Coubart. *L'Humanité*.

Par la voix de cet écrivain libanais de langue française, la vieille Europe nous fait encore partager la plus belle, la plus féconde de ses convictions.

François Sureau. *L'express*.

Reproduction de textes extraits de la quatrième de couverture des *Identités meurtrières*, Éditions Le Livre de poche

Dans le périphrase éditorial (présentation de l'œuvre) puis dans le périphrase allographe (ici, des commentaires et critiques journalistiques), nous observons tout d'abord l'unanimité des critiques de gauche comme de droite (*L'Humanité*, *Le Monde*, *L'Express*) sur cet essai. En outre, ces autres voix dévoilent également le statut et l'origine de l'auteur : « la voix de cet écrivain libanais de langue française », « né au confluent de plusieurs traditions ». Le paratexte factuel présente Maalouf comme un romancier, récompensé par le Goncourt en 1993 (cf. *supra* : reconnaissance par les pairs et qualité de la langue) et profondément humaniste : « il nous invite à un humanisme ouvert ». Toutes ces indications périphrastiques construisent un ethos préalable positif de compétence, de talent, de réflexion et de raison.

Par ailleurs, le statut générique et le support utilisé confèrent au discours son autorité. L'énonciateur n'invoque aucune caution censée légitimer ses propos. Son autorité se manifeste dans la situation d'énonciation par son statut reconnu d'expert et de détenteur des savoirs. Il s'agit de ce que Maingueneau appelle (2009 [1996] : 21) « une autorité montrée », par opposition à l'« autorité dite », qui respecte

la loi de sincérité du discours, notamment dans un essai. Cet ethos préalable permet d'indiquer dans quelle mesure son ethos discursif peut faire autorité : son discours est *a priori* audible, crédible et légitime. On pourrait parler ici d'autolégitimation dans la mesure où Maalouf s'appuie largement sur son expérience personnelle pour justifier sa prise de parole et son positionnement. Son expérience permet à elle seule de comprendre sa conception de l'identité et, à terme, d'y adhérer.

Maalouf considère l'identité comme un mélange de différentes appartenances : il refuse d'être réduit à une appartenance nationale, ethnique, religieuse ou autre, qui l'essentialiserait. Il pense au contraire que l'identité est composite, mouvante, évolutive et que les conflits dans les sociétés actuelles naissent inévitablement de ce besoin de catégoriser, de réifier l'altérité. Dans quelle mesure Maalouf va-t-il conforter cette image préalable ? la renforcer pour susciter l'adhésion à son discours ? C'est ce que nous allons voir à présent en analysant l'ethos dit et revendiqué par Maalouf dans *Les Identités meurtrières*.

2. L'ethos dit et revendiqué par l'auteur : le refus de la doxa

Dans cette partie, nous allons étudier les moyens discursifs qui révèlent l'agentivité et l'intentionnalité de l'ethos. Comme le souligne Maingueneau (1990 : 124), l'auteur d'un texte délibérément autobiographique se doit de justifier « l'exhibition littéraire de soi ». Ici, Maalouf s'appuie sur son propre témoignage pour expliquer son refus de la doxa¹ ainsi que sa conception de l'identité. En devenant l'objet de son propre discours, il dévoile des qualités et défauts qui servent son argumentation.

2.1. Un « je » refusant la doxa

Dans cet ouvrage, la responsabilité énonciative est en effet assumée et revendiquée depuis la première page où le « je » s'impose d'emblée et devient sujet du discours : « depuis que j'ai quitté » (Maalouf, 1998 : 7). À travers l'utilisation de la première personne du singulier, le locuteur s'énonce lui-même comme sujet, ce qui renforce son ethos de sincérité et donne une valeur testimoniale à son essai.

Pour Benveniste (1966 : 262), « il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même ». Benveniste parle même de témoignage « objectif » quand le sujet parlant réfère à lui-même dans son discours. L'utilisation de cet embrayeur, « je », donne de l'authenticité au discours de Maalouf, qui se fonde sur des expériences vécues, réelles et incontestables. Il se présente comme un homme honnête, authentique et

d'autant plus légitime qu'il a expérimenté lui-même les réductions identitaires qu'il fustige. Les premières pages de l'œuvre sont, à cet égard, tout à fait parlantes.

L'auteur (1998 : 7) commence par raconter son histoire, à la première personne :

Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ». Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ! ». Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité.

Il justifie son positionnement actuel par son histoire personnelle et celle de son pays d'origine, le Liban, « un pays où l'on est constamment amené à s'interroger sur ses appartenances, sur ses origines, sur ses rapports avec les autres, et sur la place qu'on peut occuper au soleil ou à l'ombre » (id. : 21). Maalouf expose dès le début son acception de l'identité et ses difficultés à faire comprendre son point de vue à ses interlocuteurs. Par là même, il démontre :

- d'un côté, sa conscience de l'ethos préalable qu'il renvoie à son auditoire : « Que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais 'plutôt français' ou 'plutôt libanais' » (id. : 7). L'auditoire auquel il s'adresse le pense tiraillé entre deux identités nationales, ce dont l'auteur a pleinement conscience. Ainsi, Maalouf peut utiliser son ethos préalable pour contre-argumenter et exposer son positionnement.
- d'un autre côté, il expose la doxa dominante qui tend à essentialiser l'identité : il souligne qu'on lui pose cette question depuis 1976, c'est-à-dire depuis 22 ans au moment de la publication : « Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé [...] » (ibid.). Le superlatif dans le complément adverbial « avec les meilleures intentions du monde » renforce sa prise de distance par rapport à l'idéologie dominante. Tout le monde lui pose cette question innocemment, naïvement, mais personne ne comprend le danger de cette conception réifiante.
- en outre, Maalouf tente de rectifier cette image préalable de bon orateur mais qui, au fond, aurait tort, car il n'admettrait pas *de facto* d'appartenance identitaire unique ou prévalente. Pour ce faire, il cite les propos récurrents de ses allocutaires : « vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous vous sentez ? » (id. : 8). Maalouf présuppose

que l'auditoire perçoit son discours comme convenu et audible mais impossible et fallacieux. Maalouf aurait nécessairement une identité essentialisable. Nous notons ici l'opposition fondamentale entre deux conceptions de l'identité (Dervin, 2011 : 33-34) : l'une solide, qui est ancienne, culturaliste, traditionnelle et liée à la nation. Cette vision des choses fige une fois pour toutes l'identité de façon déterministe, ce qui favorise l'émergence de représentations positives ou négatives se cristallisant souvent en stéréotypes. L'autre conception, issue de la sociologie postmoderne, donne à voir une identité liquide (Bauman, 2011), car complexe, mouvante et évolutive.

Maalouf expose ainsi sa conception minoritaire et tente de convaincre le lecteur des dangers de la conception solide en se servant de son ethos.

2.2. Qualités et défauts utiles à l'argumentation

Dans l'incipit, en filigrane, l'auteur laisse également entrevoir ses qualités, notamment la patience, l'honnêteté intellectuelle, la fidélité à ses origines :

Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ». Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais [...] Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ? À ceux qui me posent la question, j'explique donc, patiemment, que je suis né au Liban [...] Comment pourrais-je l'oublier ? Comment pourrais-je jamais m'en détacher ? [...] Parfois, lorsque j'ai fini d'expliquer, avec mille détails, pour quelles raisons précises je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances, quelqu'un s'approche de moi pour murmurer, la main sur mon épaule : « Vous avez eu raison de parler ainsi, mais au fin fond de vous-même, qu'est-ce que vous vous sentez ? ». Cette interrogation insistante m'a longtemps fait sourire. Aujourd'hui, je n'en souris plus. (Maalouf, 1998 : 7-8).

Les adverbes « invariablement », « patiemment », ainsi que l'hyperbole « avec mille détails » révèlent l'ethos de patience de Maalouf, face à l'incompréhension et à l'insistance de son auditoire. À l'aide du mode conditionnel, « je mentirais », « serais-je plus authentique », qui souligne ici des conditions non réalisées au moment de l'énonciation, l'auteur démontre son honnêteté intellectuelle. La valeur modale du conditionnel sert aussi à présenter le reniement de ses origines comme une opinion illusoire, irréaliste : « Comment pourrais-je l'oublier ? », « Comment pourrais-je jamais m'en détacher ? ». L'auteur refuse d'être contraint de faire un choix entre son pays d'origine et celui où il a choisi de vivre.

Par ailleurs, à travers son discours, Maalouf dévoile un défaut : son agacement et les limites de sa patience à l'égard d'une conception de l'identité qu'il ne partage pas. La ponctuation exclamative permet par exemple de montrer son énervement « Moitié français, donc, et moitié libanais ? Pas du tout ! » (id. : 8), tout comme l'hyperbole vue précédemment « avec mille détails » (ibid.) et quelques adjectifs qualificatifs : « lorsque j'ai fini d'expliquer [...] pour quelles raisons *précises* je revendique pleinement l'ensemble de mes appartenances », « cette interrogation *insistante* » (ibid., nous soulignons). L'auteur semble ne plus supporter à la longue de devoir se justifier en permanence et d'être sommé de choisir une appartenance unique une fois pour toutes : comme l'indique l'adverbe de négation « je n'en souris plus » (ibid.). La négation « plus » porte une valeur aspectuelle particulière : elle distingue un avant et un après et donne à l'avant un statut de présupposé (Riegel *et al.*, 2002 [1994] : 418) : je souriais auparavant, maintenant c'est terminé, je suis las de donner des explications.

Dans le début du livre, Maalouf remet aussi en cause la déduction syllogique de la doxa, composée des deux prémisses et de la conclusion suivantes :

a) Quelqu'un qui a vécu dans deux pays a nécessairement une identité compartimentée (faite pour moitié du pays de naissance, pour l'autre moitié du pays d'accueil).

b) Maalouf est né au Liban et y a vécu 27 ans ; Maalouf vit depuis 22 ans en France.

c) Donc Maalouf est moitié français, moitié libanais.

L'auteur réfute la conclusion du syllogisme (c) ainsi que la prémisse majeure (a), et donc l'idée d'un cloisonnement de l'identité en moitiés ou en tiers. Il reformule la conclusion en « Donc Maalouf a une identité unique façonnée par ces deux éléments et bien d'autres ». À travers la mise en discours de son agacement, l'essayiste démontre en réalité l'obstination intellectuelle de ses interlocuteurs et leur manque d'ouverture : il révèle l'ethos de ses interlocuteurs tout en dévoilant le sien.

3. Une entreprise de didactisation

Dans cet essai, l'objectif de Maalouf est de convaincre le lecteur de revoir sa conception culturaliste et unique de l'identité. Pour cela, il a recours à différents procédés discursifs, comme l'utilisation de la première personne du pluriel ou le métadiscours, qui permettent de neutraliser les arguments d'un co-énonciateur absent.

3.1. Le « nous » inclusif

Afin d'amener le lecteur à adhérer à son discours, l'auteur utilise ponctuellement la première personne du pluriel. Comme l'indique Amossy (2010 : 156), par l'utilisation du « nous », le locuteur se donne comme « représentant automandaté » d'un groupe dont il se fait le porte-parole officiel. Il parle dans l'extrait suivant des personnes à l'identité complexe, sommées de choisir, comme lui, une appartenance dominante : « Sommées par qui ? Pas seulement par les fanatiques et les xénophobes de tous bords, mais par vous et par moi, par chacun d'entre nous. À cause, justement, de ces habitudes de pensée et d'expression si ancrées en nous tous » (Maalouf, 1998 : 11).

Par l'expansion du « je » au « nous », il cherche à inclure l'auditoire dans cet ethos qui devient collectif. Maalouf oppose ici deux catégories d'individus : les fanatiques/xénophobes et « vous et moi ». Ce « nous » inclusif (je + vous) permet à l'auteur de mettre en relief une voix collective, celle de la doxa dominante, qu'il conteste et qu'il différencie tout de même d'un discours volontairement et consciemment xénophobe. De cette manière, il insiste sur le fait que ces représentations essentialisantes de l'identité sont tellement ancrées dans les mentalités que chacun a pu ou pourra un jour avoir cette conception simpliste d'une notion infiniment plus complexe.

Cette façon de s'inclure dans le discours de la doxa dominante tout en le rejetant avec force s'avère très habile : l'allocutaire (donc le lecteur) peut se reconnaître parmi ces personnes qui réduisent l'identité à une seule appartenance, puisque Maalouf lui-même s'inclut dans ce groupe : « chacun d'entre nous », « vous et moi », « en nous tous » (id. : 11). Ce faisant, l'auteur renforce également son ethos de sincérité : malgré nous et de façon irréfléchie, nous pouvons tous dériver vers cette essentialisation contreproductive. L'allocutaire est invité à suivre le même raisonnement que lui : j'ai pris conscience de la dangerosité de mon discours donc je le rectifie sinon j'assumerai la responsabilité de « fabriquer des massacreurs », expression infiniment juste et prophétique (rappelons que ce texte a plus de vingt ans).

3.2. Métadiscours et neutralisation des contre-arguments

Les marques d'autodésignation ne se réduisent pas à « je » ou « nous ». Maalouf a aussi recours au pronom indéfini « on » : « quand on observe avec le recul du temps », « on peut raisonnablement considérer que » (id. : 89) ; « comme on le redoute » (id. : 16). Ce « on » réfère en premier à l'énonciateur mais aussi au

co-énonciateur que Maalouf cherche à convaincre et à emmener dans son argumentation, de la même façon qu'avec le nous inclusif.

De plus, il démontre sa maîtrise du genre de l'essai et sa volonté de didactiser son propos pour susciter l'adhésion du plus grand nombre et contrer toute objection possible. Son discours est en effet truffé de métadiscours, par exemple : « 'le plus important', j'ai dit ? » (id. : 95), « je voulais seulement redire ici, encore et encore » (id. : 96), « ce qui veut dire » (id. : 123), « j'aurais pu parler d'environnement intellectuel » (id. : 99), « ces choses étant dites, le plus nettement possible [...] je referme la parenthèse, pour en revenir à 'l'air du temps' » (id. : 103), « je viens d'employer le mot 'réaction' » (id. : 106), « je ne cherche pas à dire qu'il faudrait » (id. : 109), « serais-je en train d'exagérer si je disais que » (id. : 117), « je simplifie à l'extrême » (id. : 112), « c'est même un euphémisme que de parler seulement de 'risques' » (id. : 133), « à ce stade de mon raisonnement, une précision s'impose » (id. : 109), « ces deux inquiétudes m'inquiètent, si je puis dire » (id. : 130), « j'ai de nouveau écrit ce mot entre guillemets parce que » (id. : 118), « ce vocable imprécis ne rend pas compte » (id. : 129).

Ce procédé renforce, une fois encore, la portée de l'argumentation, comme l'explique Maingueneau (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 373, s.v. *métadiscours*) : « le locuteur a en effet souvent intérêt à offrir en spectacle l'ethos d'un homme attentif à son propre discours ou à celui des autres ». Maalouf (1998 : 134) justifie clairement son entreprise de didactisation : « si j'énumère toutes ces évidences, c'est parce qu'il m'a paru utile de les rappeler explicitement avant de formuler les questions qui en découlent ». À l'aide de ces gloses métadiscursives (précisions, autocorrections, reformulations et anticipations d'arguments qu'on pourrait lui opposer), l'énonciateur met au premier plan la clarté ainsi que l'intercompréhension entre lui-même et son allocutaire. Il montre ainsi qu'il s'inscrit dans une démarche dialogique, même si l'allocutaire est absent et exclu de l'énonciation par le genre de l'essai. Bakhtine (1977 [1929] : 105) explique à ce propos que « toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole ». D'ailleurs, Maalouf fait constamment référence à un tiers absent auquel il prête des propos pour mieux formuler les siens, notamment quand il écrit : « qu'on me permette d'insister » (Maalouf, 1998 : 119), « j'ai l'air de m'en réjouir » (id. : 120), « sans doute, me dira-t-on, mais laquelle ? » (id. : 111). De cette manière, il anticipe les objections possibles du co-énonciateur et les neutralise habilement.

Ainsi, de façon consciente et réfléchie, Maalouf énonce des arguments difficilement contestables. Cependant, l'ethos ne repose pas uniquement sur les revendications explicites de l'auteur, souvent à la première personne. Il se dévoile aussi

dans des passages moins subjectifs en apparence, que nous proposons d'analyser dans la partie suivante.

3.3. L'effacement énonciatif apparent

Maalouf se présente comme un témoin, un rapporteur, un observateur, qui tantôt illustre son propos par son cas personnel, tantôt a recours à d'autres expériences racontées à la troisième personne. La matérialisation discursive de l'identité qu'il projette ne passe pas seulement par l'ethos dit et revendiqué mais aussi par l'ethos montré par d'autres marques discursives de subjectivité telles que les modalisateurs et les subjectivèmes. Ces termes révèlent un système de valeurs malgré le locuteur, qui ne se pose plus comme sujet de son propre discours.

L'effacement énonciatif n'est par conséquent qu'apparent : le point de vue de Maalouf n'est jamais désincarné, il s'incarne à travers d'autres personnages d'autres horizons, origines, nationalités, religions, etc., qui ont pour point commun de conforter le positionnement idéologique de l'auteur sur l'identité. Par l'exemple, et avec force descriptions de cas précis autres que le sien, Maalouf s'oppose à la représentation circulante selon laquelle l'identité correspond à une appartenance fondamentale dominante : nation unique, langue maternelle, religion, ethnie, etc. Ces exemples, bien que réalistes, sont souvent fictifs : l'auteur utilise le « nous » inclusif dont nous avons parlé plus haut, à l'impératif : « imaginons le cas » (Maalouf, 1998 : 17) ; « ne quittons pas encore Sarajevo. Restons-y, en pensée, pour une enquête imaginaire. Observons [...] » (id. : 18). Ce qui est intéressant ici, c'est l'utilisation des temps verbaux : l'auteur présente ces exemples qualifiés d'imaginaires, d'abord aux conditionnels présent et passé, qui, dans ce cas, servent à exprimer l'irréel : « Le locuteur sait, au moment de l'énonciation, que le procès n'est pas présentement réalisable dans le monde réel, ou qu'il ne s'est pas réalisé dans le passé » (Riegel *et al.*, 2002 [1994] : 318). Puis l'auteur poursuit sa démonstration au futur de l'indicatif : « Imaginons le cas d'un Serbe et d'une Musulmane qui se seraient connus, il y a vingt ans, dans un café de Sarajevo, qui se seraient aimés, puis mariés. Plus jamais ils ne pourront avoir [...] leur vision ne sera plus [...] chacun d'eux portera [...] il ne les percevra [...] il ne leur accordera » (Maalouf, 1998 : 17-18). Comme l'indiquent Riegel *et al.* (id. : 312), « Avec le futur simple, la charge d'hypothèse est minimale, et, même si la réalisation du procès n'est pas avérée, sa probabilité est très grande ». Ainsi, en glissant d'un mode à l'autre, Maalouf parvient à ancrer des exemples fictifs dans la réalité, à les crédibiliser et à développer des arguments concrets sur la base de procès pourtant inventés, et à travers d'autres référents que lui-même.

Ensuite, dans de nombreux passages à l'effacement énonciatif apparent, Maalouf révèle un ethos de vérité, à l'aide de marqueurs d'hétérogénéité énonciative. En effet, il fait allusion à d'autres sources énonciatives qui remettraient en cause ses propos : « Ce sont là des cas bien particuliers, penseront certains. À vrai dire, je ne le crois pas. Les quelques personnes que j'ai évoquées ne sont pas les seules à posséder une identité complexe. En tout homme se rencontrent des appartenances multiples qui s'opposent parfois entre elles » (Maalouf, 1998 : 10). Le modalisateur « à vrai dire » affecte ici la phrase d'un renforcement de la modalité assertive en l'explicitant par la suite et en la généralisant « en tout homme se rencontrent des appartenances multiples ». C'est une pratique discursive récurrente dans son ouvrage, qui prend différentes formes : des adverbes : « indiscutablement » (id. : 99), des adjectifs : « cela a toujours été vrai, sans doute » (id. : 117), « c'est tout aussi vrai de » (id. : 118), ou des tournures impersonnelles : « il est vrai que... mais il est tout aussi vrai que » (id. : 125), « il ne fait pas de doute que... il ne fait pas de doute non plus que » (id. : 133), « il est évident que » (id. : 105), « il serait vain de nier... mais on ne peut nier non plus » (id. : 101), etc., les exemples sont légion.

Par ailleurs, d'autres unités subjectives appelées axiologiques sont, selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 92), implicitement énonciatives car elles « permettent à l'énonciateur de prendre position sans s'avouer ouvertement comme la source du jugement évaluatif ». Les adjectifs permettent par exemple à l'auteur de déclencher chez son allocataire une identification empathique tout en révélant sa propre émotion ou ses jugements de valeur : « le contraignent à des choix déchirants » (Maalouf, 1998 : 10), « la complexité - parfois souriante, souvent tragique, des mécanismes de l'identité » (id. : 21), « sans une interrogation poignante sur les périls de l'assimilation » (id. : 84), « des passages poignants » (id. : 90). Ces adjectifs font partie des affectifs, c'est-à-dire que, d'après Kerbrat-Orecchioni (2009 : 95), ils énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet, « une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet ». La présence de l'énonciateur se manifeste à travers cette implication affective recourant au pathos. De la même façon, l'auteur emploie des adjectifs dits évaluatifs qui peuvent être axiologiques, autrement dit porter un jugement de valeur positif ou négatif sur l'objet, comme ici : « enrichissement extraordinaire » (Maalouf, 1998 : 130), « l'uniformisation appauvrissante / l'unanimité bêtifiante / un monde infantilisant » (id. : 125), « opinion simpliste », « formidable brassage », « musique d'ambiance mièvre et douceuse » (id. : 130), « une remarquable capacité à coexister » (id. : 67), « il est parfaitement absurde de vouloir démontrer » (id. : 58) ; ou non axiologiques : « des moyens inouïs » (id. : 132), « le poids de Hollywood est indiscutablement écrasant » (id. : 129), « c'est erroné, c'est dangereux » (id. : 66), qui laissent de

côté le jugement tout en évaluant l'objet par rapport à une norme intériorisée. Ces adjectifs évaluatifs sont parfois renforcés par des adverbes, comme ici : « parfaitement », « indiscutablement ».

Ainsi, même si certains passages donnent l'illusion d'une « désinscription de la subjectivité dans le discours » (Amossy, 2010 : 110), la subjectivité du discours est néanmoins bien présente, y compris dans les passages à l'effacement énonciatif apparent.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons voulu comprendre de quelle manière Maalouf utilisait des ressources langagières pour convaincre de la pertinence de son propos. L'efficacité verbale du locuteur réside surtout dans son ethos légitime et d'autorité, dû en grande partie au fait que son discours soit un témoignage reposant sur un ethos préalable solide d'intellectuel crédible et humaniste. Cette image se construit à travers son énonciation (les modalités de son dire) et à travers ses énoncés (ce qu'il dit de lui-même). La présentation de soi est ainsi mise au service de l'argumentation qu'il développe sur la notion d'identité et permet d'entraîner facilement l'adhésion à son point de vue.

Ce discours d'information, de sensibilisation, de persuasion recourt aussi très fréquemment au pathos : Maalouf parle de nombreuses reprises des guerres et des souffrances des peuples, ce qui ne peut qu'émouvoir le lecteur et renforcer le logos. Nous observons dans cette œuvre une sorte de mise en abyme de l'identité, en étudiant la présentation de soi (que l'on pourrait appeler l'identité discursive) d'un auteur qui expose sa propre conception de l'identité.

Comment l'argumentation de Maalouf se retrouve-t-elle dans son ethos ? L'auteur défend l'idée d'une identité complexe, composite et plurielle et cette analyse nous permet de montrer qu'en fin de compte, son ethos repose lui aussi sur la combinaison de plusieurs images de soi qui se superposent, tantôt s'imbriquent, parfois s'opposent et montrent ainsi la complexité de l'écrivain et, plus généralement, la complexité de l'être. Une citation de Maalouf illustre parfaitement cette mise en abyme, quand il évoque ces individus à l'identité complexe : « ils ont un rôle à jouer pour tisser des liens, dissiper des malentendus, raisonner les uns, tempérer les autres, aplanir, raccommoier... Ils ont pour vocation d'être des traits d'union, des passerelles, des médiateurs entre les diverses communautés, les diverses cultures » (Maalouf, 1998 : 11). C'est en définitive ce que l'auteur s'est efforcé de faire dans *Les Identités meurtrières*.

Bibliographie

- Amossy, R. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Amossy, R. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Bakhtine, M. 1977 [1929]. *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit.
- Bauman, Z. 2011. *Culture in a Liquid Modern World*. Cambridge: Polity Press.
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Tome I. Paris : Gallimard.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Dervin, F. 2011. *Impostures interculturelles*. Paris : L'Harmattan.
- Genette, G. 1987. *Seuils*. Paris : Éditions du Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2009 [1999]. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Maalouf, A. 1998. *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset & Fasquelle.
- Maingueneau, D. 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. 1993. Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société. Paris : Dunod.
- Maingueneau, D. 2002 [1998]. *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan/VUEF.
- Maingueneau, D. 2009 [1996]. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, E. 2002 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Note

1. Au sens d'Amossy (2012 : 113), « l'espace du plausible tel que l'appréhende le sens commun ».